

ATTENTION !

CE GUIDE EST SUSCEPTIBLE D'ETRE MODIFIE SUIVANT LES INFORMATIONS QUI NOUS SERONT COMMUNIQUEES ULTERIEUREMENT PAR L'ETABLISSEMENT



Notre site <http://www.peepvence.com>

GUIDE LYCEE MATISSE- VENCE



➤ Quelques informations utiles sur le lycée :

Lycée Henri Matisse
101 avenue Foch
06140 VENCE

Tél. : 04.92.11.20.70
Fax : 04.92.11.20.71

Secrétariat de M. le Proviseur : ce.0061884R@ac-nice.fr

SITE INTERNET

Pour obtenir des informations sur le lycée Henri Matisse, nous vous invitons à consulter très régulièrement le site internet : www.ac-nice.fr/lyceedevence

Vous trouverez de nombreux documents, conseils pour tous les niveaux et des fiches d'orientation post-bac.

Depuis 2018 !!! ATRIUM remplace PRONOTE

Pour suivre la scolarité de vos enfants, un nouveau logiciel ATRIUM a été mis en place l'année dernière. Vous avez reçu ou recevrez du lycée un code d'accès.

ABSENCES – VIE SCOLAIRE

En cas d'absences, vous devez contacter le plus rapidement le lycée par mail ou par téléphone pour signaler l'absence de votre enfant. Il faudra ensuite remplir le bulletin sur le carnet et le faire viser par la vie scolaire.

De même, vous serez prévenus par mail ou par téléphone dans les plus brefs délais par la vie scolaire lors des retards et absences de votre enfant.

La messagerie électronique à utiliser : vie-scolaire1.0061884R@ac-nice.fr

CANTINE

La fiche demi-pension doit être rendue impérativement avant fin septembre 2018.

Vous pouvez attendre d'avoir les emplois du temps définitif.

Le forfait trimestriel est de 5 jours. L'élève peut également manger au ticket, il doit pour cela s'inscrire sur le site suivant la veille avant minuit :

<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=1193>.

Service demi-pension à enregistrer dans vos contacts : dp-frais-scol.0061884R@ac-nice.fr

INFIRMERIE

L'infirmière : Madame FOUQUES (mercredi de 8h à 13h15), Mme LAFITTE (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 8h30 à 15h)

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale est Mme Catherine LE LAN.

Pour la joindre, vous devrez passer par le biais de la vie scolaire.

DYSLEXIE et AUTRES AMENAGEMENTS

L'infirmière du lycée s'occupe des élèves DYS. Nous vous invitons à la contacter si vous bénéficiez de PAI, PPS ou PAP

COMMENT JOINDRE UN PROFESSEUR ?

Des rencontres PARENTS/PROFESSEURS sont organisées pour les différentes classes, à l'exception de la terminale.

En dehors de ces réunions, vous pouvez demander aux professeurs des rendez-vous. Utilisez le carnet de correspondance ou pronote.

En cas de difficultés, nous vous invitons à nous contacter pour trouver une solution ensemble.

FOYER SOCIO EDUCATIF – FSE et CVL (comité de la vie lycéenne)

Le foyer présidé par Monsieur Gaétan BLEIN donne la possibilité aux élèves de participer à des activités périscolaires et apporte une aide financière aux clubs du lycée dans le but de mener des activités péri-scolaires, de développer le sens des responsabilités et de permettre un enrichissement personnel des élèves.

Les lycéens élus au CVL élaborent des actions tout au long de l'année avec les CPE (conseillers principaux de l'Education).

Quelques exemples des actions en 2017-2018 : carnaval, concert de Noël, bal des terminales.

Le lien : <https://fr-fr.facebook.com/pg/cvl.henri.matisse.vence/posts/>

UNSS

Le mercredi après-midi, des activités sportives sont proposées au gymnase Maxime CANDAU de 13h45 à 15 h 30 pour un forfait annuel de 25 € environ correspondant à la Licence et à l'Assurance.

QUE PEUT FAIRE LE LYCEEN PENDANT LES HEURES CREUSES ?

Plusieurs possibilités existent dans le lycée afin que votre enfant utilise au mieux des heures dites « creuses » en fonction de son emploi du temps et en cas d'absences de professeurs :

- 1/ Aller au Centre de documentation et d'information (CDI) pour découvrir des ouvrages et documents divers, des ordinateurs sont à leur disposition pour d'éventuelles recherches,
- 2/ Travailler dans les salles dites de « ETUDES »,
- 3/ Se détendre à la cafétéria ou dans le petit bois derrière le lycée dans la zone à l'usage exclusif des lycéens,
- 4/ Participer à l'élaboration du journal du lycée,
- 5/ Sur des créneaux repérés à définir à la rentrée, les élèves ont la possibilité de participer à des "CLUBS". (club ciné, club chorale, ...), en sachant qu'ils ne sont maintenus que s'il y a suffisamment d'élèves motivés. Ils ont généralement lieu le mercredi après-midi.

DROGUE et ALCOOL

Attention ! Malgré la présence de caméras à l'extérieur du lycée, de la vigilance de la direction du lycée et du contrôle occasionnel de la gendarmerie, de la drogue et de l'alcool circulent.

Prévenez vos enfants et n'hésitez pas à nous en faire état dès que vous avez des informations ainsi qu'à la direction et à la vie scolaire.

ROLE DES PARENTS D'ELEVES

La PEEP VENCE vous représente au lycée. Nous nous investissons bénévolement pour la réussite et le bien-être des lycéens.

Nous sommes présents aux conseils de classe mais aussi aux conseils d'administration, commissions permanentes, menus, conseils de discipline.

Nous participons activement aux différents projets du lycée et rencontrons régulièrement la Direction du lycée et la municipalité.

Vous pouvez nous contacter pour obtenir des informations, avoir des conseils, obtenir de l'aide dans vos démarches, nous faire état de difficultés, ...

N'hésitez pas à nous rejoindre que ce soit en simple adhérent, parent délégué pour la classe de votre enfant ou aux divers conseils !

Les deux responsables 2019-2020 du lycée PEEP VENCE :

Alexa ISOARDI et Sophie MALLET IAICH

alexaisoardi@gmail.com

sophiemalletiaich@gmail.com

ORIENTATION

3 ANS AU LYCEE : de la 2^{nde} GENERALE vers la SPECIALISATION :

- **2^{nde} Générale**

Attention ! : un stage d'observation de 15 jours est à prévoir à la fin de l'année, vers mi-juin, pendant la période scolaire.

Une convention élaborée par le lycée devra être complétée et signée en 3 exemplaires par le maître de stage et remis au lycée avant le stage. Vous trouverez tous les renseignements sur le site du lycée. Ce stage peut avoir lieu à l'étranger. Si le stage a lieu pendant les vacances, il s'agira alors d'un stage privé ne relevant pas de la responsabilité du lycée.

- **Puis 1^{ère} et Terminale Générale ou Technologique**

- **Bac technologique :**

*Série STMG :Sciences & Technologies de la Gestion

2 spécialités offertes :

- RHC : ressources humaines et Communication

- Mercatique (marketing)

* **Série STDA A : Sciences et Technologies Design et Arts Appliqués**

Parcours "Design – Arts Appliqués" depuis la seconde jusqu'à la terminale.

- **Voie générale :**

Les séries dans la voie générale remplacées depuis l'année dernière par un choix de 3 spécialités en classe de 1^{ère} qui doit permettre à l'élève d'opter pour les matières de son choix, en plus de celles du tronc commun. **Ce choix doit se faire dès la seconde**, provisoire au 2^{ème} trimestre et définitif au 3^{ème} trimestre.

Les spécialités proposées par le Lycée Matisse sont les suivantes :

mathématiques, physique-chimie, SVT(sciences de la vie et de la Terre), NSI numérique et sciences informatiques , arts plastiques, HGGSP (géopolitique et sciences politiques), HLP, SES(sciences économiques et sociales), LLCER (langues, littératures et cultures étrangères) Anglais monde contemporain, LLCER Anglais Littérature

A la fin de l'année de 1^{ère}, l'élève doit choisir parmi ses 3 spécialités celle qui sera abandonnée en Terminale.

PREPARER SON PARCOURS SUP

Le lycée dépend du CIO d'Antibes, 640 avenue Jules Grec 06600 ANTIBES

tel : 04.93.33.46.01 mël : cio.antibes@ac-nice.fr

La conseillère d'orientation présente cette année au lycée est : Mme DIETRICH Audrey(jeudi et vendredi sur rdv).

PREPA CARREE : Pour les terminales, il existe une FORMATION/INFORMATION organisée par le lycée (M Mathy) sur les Classes Préparatoires des Grandes Ecoles en matière économique et social le mercredi de 12 h à 13 h.

Se renseigner auprès de son professeur principal pour s'y inscrire.

Pour préparer l'orientation, nous vous invitons à :

* consulter le site www.onisep.fr

*Et à discuter avec d'autres étudiants dans la branche qui les intéresse :

<https://www.studyadvisor.fr/>

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site peepvence.com sur lequel figureront les programmations des salons dès que nous en aurons connaissance

RECENSEMENT: Pour les élèves de plus de 16 ans, il faut qu'ils aillent se faire RECENSER en mairie.

Ne l'oubliez pas : pour passer le baccalauréat, c'est obligatoire !

L'équipe PEEP VENCE vous souhaite à tous **une très bonne rentrée scolaire**
2021/2022



Notre site (en ligne début Septembre)

www.peepvence.com